

35

n° département

BAIN DE BRETAGNE

commune



POMMENIAC

lieu-dit

adresse

0919

REDON

arrondissement

BAIN DE BRETAGNE

canton

edifice ou ensemble contenant

CHATEAU

dénomination et titre de l'oeuvre

1/1000 7461

Coordonnées.

LAMBERT2

X = 29790

Y = 31840

Cadastre

année :

section :

parcelle :

année : 1971

section : ZX

parcelle : 42

Propriété : PRIVEE

Destination actuelle :

Protection

État de conservation : VESTIGES, MAUVAIS ETAT

Établi en 1967 par

SITUATION: EN ECART

PARTIES CONSISTANTES: PARTIES AGRICOLES

MATERIAUX: 1) GROS OEUVRE: SCHISTE, GRES, CALCAIRE, APPAREIL MIXTE, ENDUIT, MOELLON 2) COUVERTURE: ARDOISE

STRUCTURE: 1 ETAGE CARRE

ELEVATION: ELEVATION A TRAVEES

COUVERTURE: TOIT A LONGS PANS, TOIT A LONGS PANS BRISES, CROUPE, NOUE

HISTORIQUE ET CONCLUSIONS: CORPS DE LOGIS 1ERE MOITIE 17E SIECLE, EN RUINES; DEPENDANCE AGRICOLE 2E MOITIE 17E SIECLE

ANNEXE n° 6

Description de la chapelle en 1678

" La chapelle ... avons veu et remarqué estre en très bon estat de couverture d'ardoises et de murs... au-dessus de l'autel de laquelle avons veu un grand et beau tableau représentant l' image de Nostre dame de liesse et au dessous un petit crucifix ... un marchepied à trois marches et un balustre fort élevé qui enclos ledit autel et les bancs du seigneur auquel il y a trois belles images en bosses celle du millieu représentant Notre dame de liesse, celle du costé de l'évangille Saint Louis et celle du costé de l'espistre Saint Roch, ladite chapelle est fort grande, lambrisée et bien blanchye avecq quatre fenestres de vistre et une cloche ... "

Suit l'énumération des objets permettant de célébrer la messe.

Procès-verbal de la chapelle de Pomméniac par Pierre Poussin, doyen et recteur de Bain, le 11 août 1678.

Archives départementales d'Ille et Vilaine, 1 F 2 191

I - HISTORIQUE

Ce corps de bâtiment n'est pas signalé dans le texte de 1634.

La partie Est de la toiture a été récemment modifiée.

II - DESCRIPTION

1 - SITUATION : cf dossier

2 - MATERIAUX

- Murs : appareil petit et moyen, irrégulier, de grès armoricain.
Crépi récent sur la partie Est de la façade Nord.

- Ouvertures : pierres de taille et moëllons de granit (premier niveau) et de tuffeau (deuxième niveau Nord).

3 - PARTI GENERAL

Edifice de plan rectangulaire très allongé, aspecté au Nord, à rez-de-chaussée et comble à surcroît; ouvertures de la façade réparties irrégulièrement (cf croquis) sur deux niveaux (encadrement harpés). Vantail de la porte Ouest ancien (cf sous-dossier).

III - NOTE DE SYNTHESE . / .

IV - DOCUMENTATION . / .

V - ANNEXES . / .

I) - HISTORIQUE1 - EDIFICE(S) ANTERIEUR(S) . / .2 - CONTEXTE HISTORIQUE . / .3 - CONSTRUCTION DE L'EDIFICEA - PREMIERE MENTION EN 1442

Il n'est pas fait mention d'un sieur de Pomméniac à la Réformation de 1427 (1). "L'hostel de Pomménial" est cité parmi les maisons nobles à la réformation de 1442 (1) et il est également cité en 1513 : "Jean de Messac ou Mezac, fils de feu Robert de Messac ou Mezac possède le manoir de Pomménial" (2).

En 1559, c'est un Neufville qui est sieur de Pomméniac (3).

B - LE MANOIR EN 1603

Le 16 août 1603, Roch Lezot achète la terre à Jean du Fresne, sieur de Saint-Gilles par acquest judiciaire et le contrat contient une description du manoir à cette date (4) : c'est un bâtiment "ayant l'aspect à midy" comprenant une corps de logis de trente pieds, un second bâtiment de deux "estres" (5) joignant le premier, un troisième presque neuf servant de grange, de deux estres également et une métairie. Ces bâtiments sont autour d'une cour de 72 pieds de large et 100 de long.

Dès 1604, il obtient du seigneur de Bain la pose d'un banc "armuré" dans l'église de Bain (6)

(1) B.M. Rennes, Ms I92

(2) *Idem*. Cette famille de Messac n'est pas citée à la Réformation de 1427. Un Jean Messac est écuyer du Duc en 1418 (Dom MORICE, Preuves ... t. II col. 967).

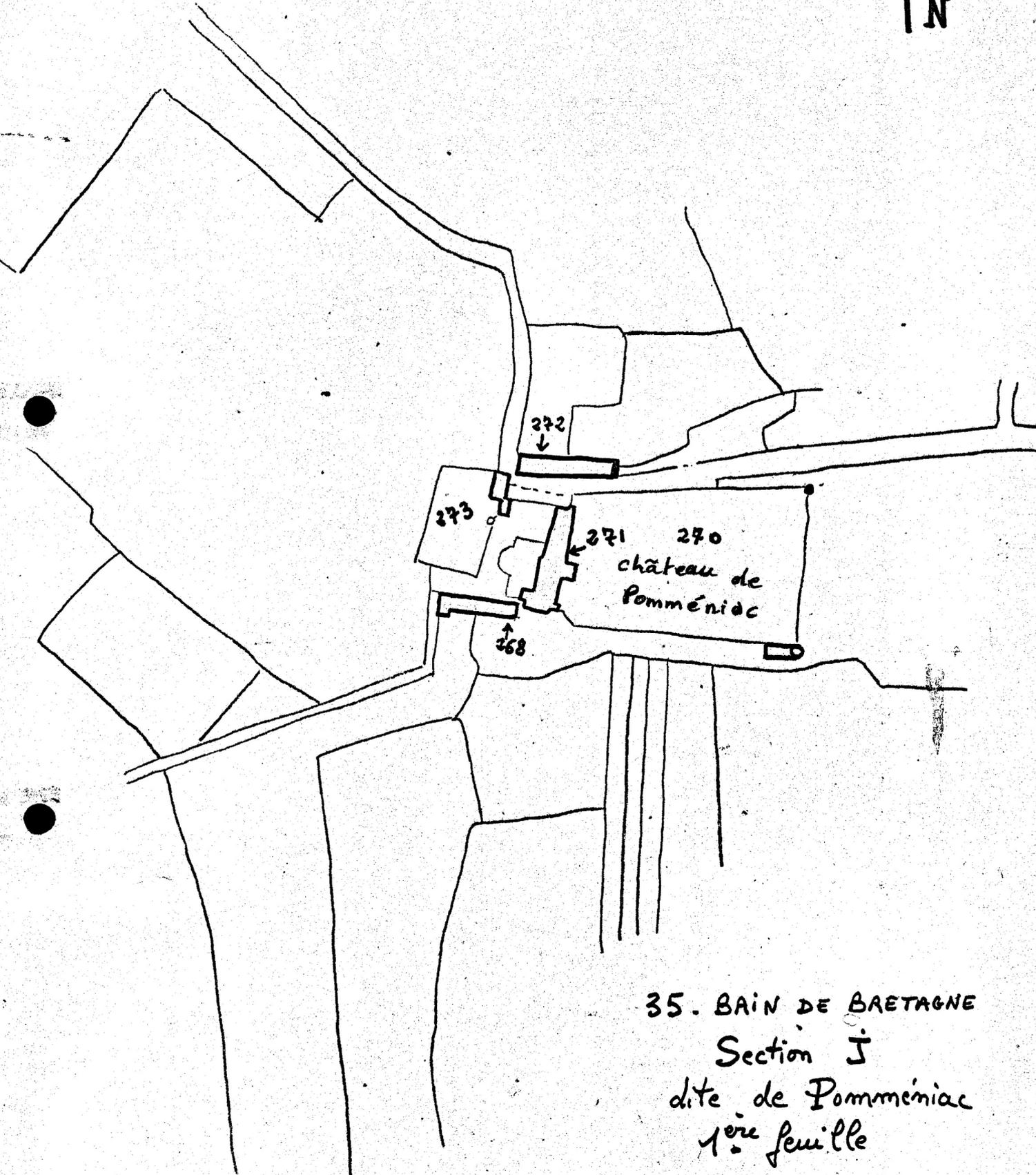
(3) A.D. 35, 2 En 2 aveu pour le baillage de Sévriagnac en Messac et Anciens registres paroissiaux de Bain, p. 23.

(4) A.D. 35, 2 E 805 . Cf annexe 1

(5) "estre" plus souvent écrit "aître" désigne une pièce avec porte donnant sur la cour.

(6) Cf dossier d'Inventaire de l'église de Bain

POMMENIAC.

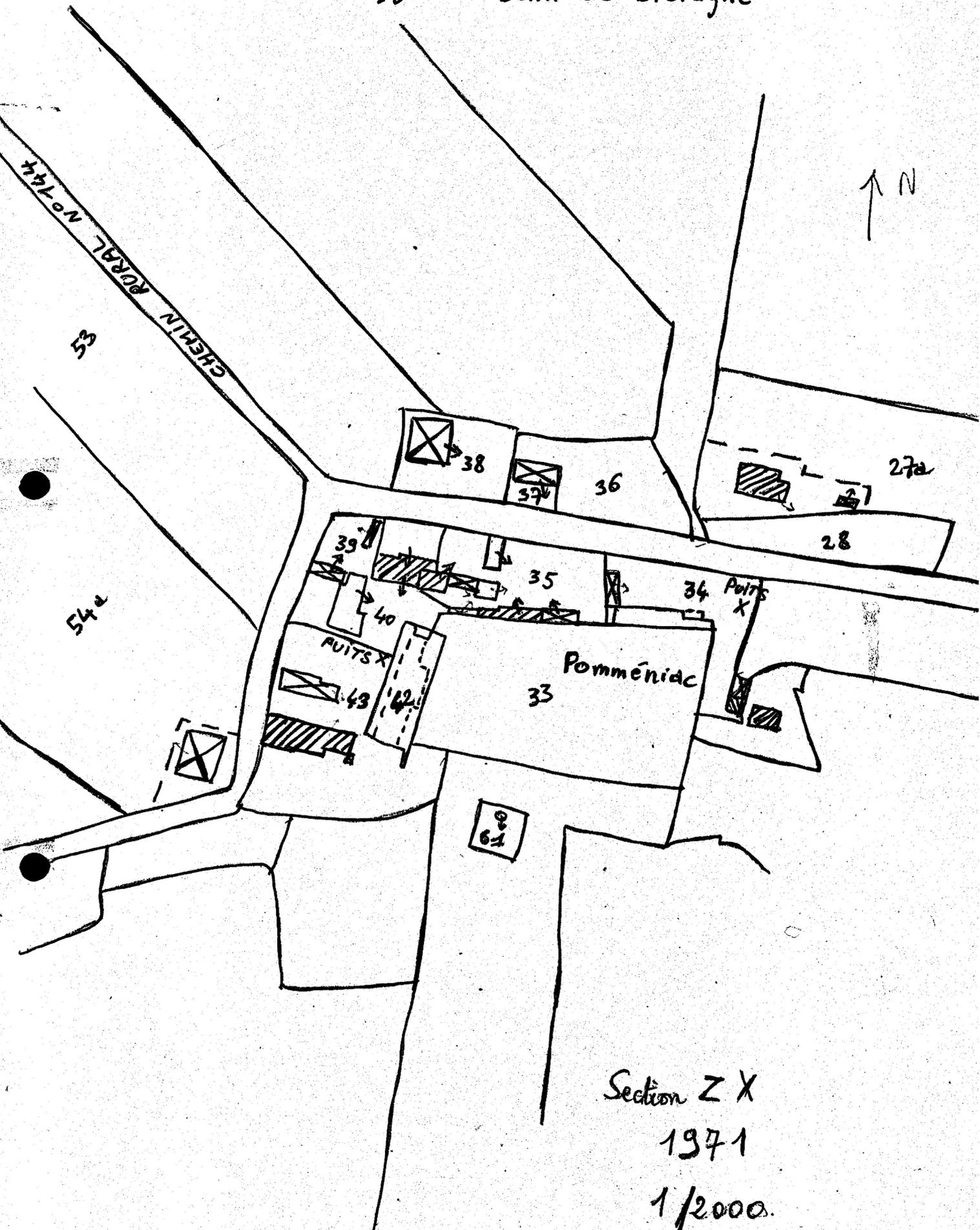


35. BAIN DE BRETAGNE
Section J
dite de Pomméniac
1^{ère} feuille

1/2.500

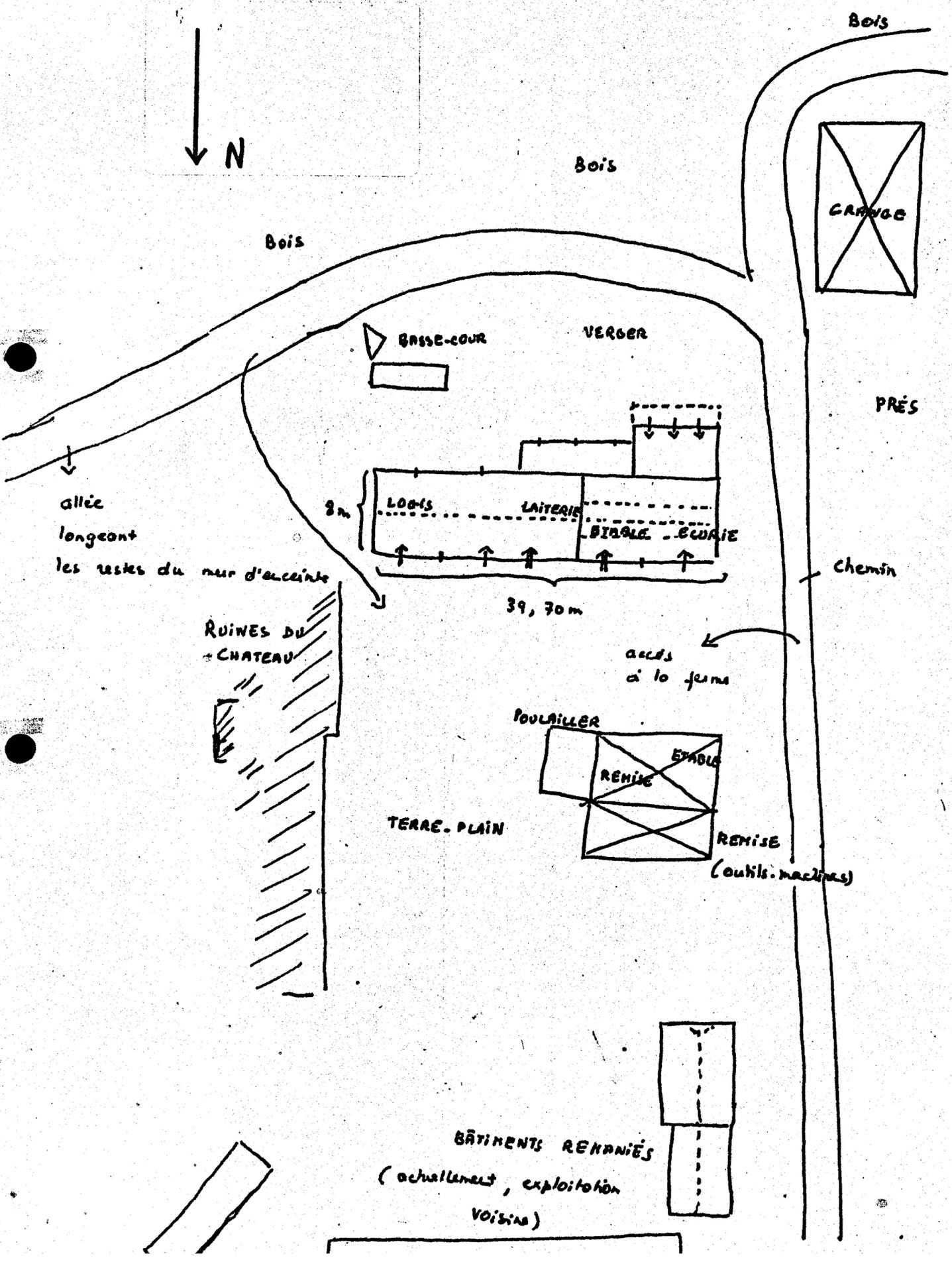
- 1837 -

35 - Bain de Bretagne



Section Z X
1971
1/2000.

PORMENIAC. 35 AN. DE BRETAGNE
Plan de situation



Bois

Bois

Bois

PRÉS

BASSE-COUR

VERGER

allée longeant les restes du mur d'enceinte

RUINES DU CHATEAU

TERRE PLAIN

POULAILLER

accès à la ferme

Chemin

BÂTIMENTS RENANIS
(achalandement, exploitation voisine)

RENISE (outils, machines)

GARAGE

LOGIS

LAITERIE

BIBBLE

Ecurie

39,70m

8m

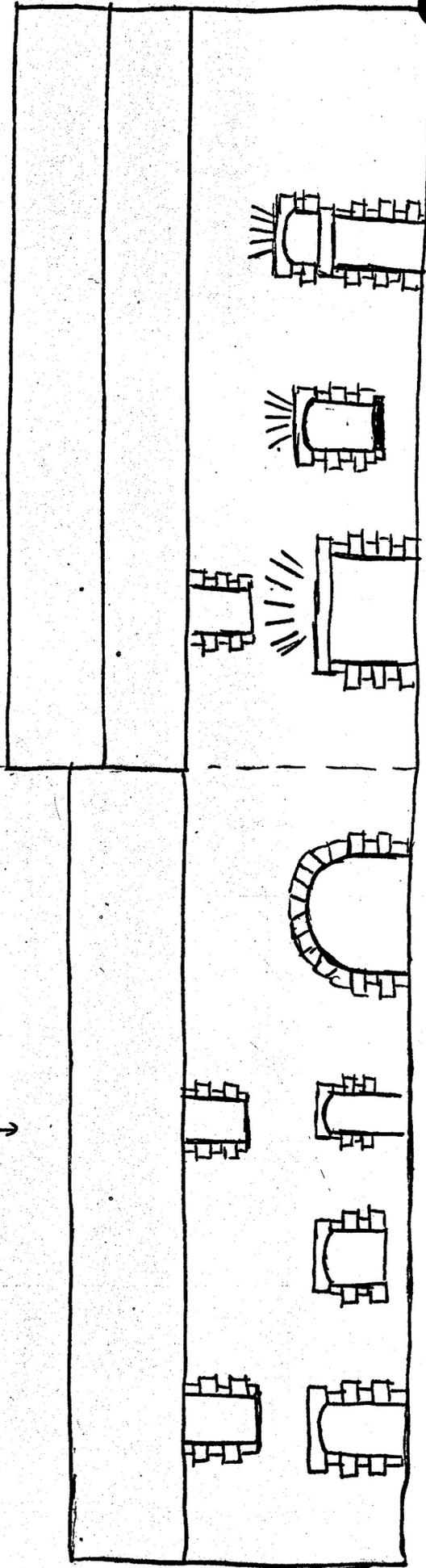
35 - Bain de Bretagne

Pomménieac

Dépendance Sud du
château.

Elevation de la façade
principale

toiture transformé récemment
(où l'origine identique à celle
de la partie Ouest).



35-0
35-1

Table des figures :

DOC.1 Repro. Arch. Dep. Ille-et-Vilaine
Vue generale 69 35 106 v

DOC.2 Repro. Arch. Dep. Ille-et-Vilaine
Facade principale 69 35 107 v

FIG.3 Facade principale :
vue generale 70 35 1395 v

FIG.4 Dependances : vue generale
Nord-Ouest 70 35 1396 v

FIG.5 Dependance : face Nord, detail
porte 70 35 1397 v

FIG.6 Dependance : face Nord, detail
balustrade 70 35 1398 v

35 BAIN DE BRETAGNE Pommeniac
CHATEAU

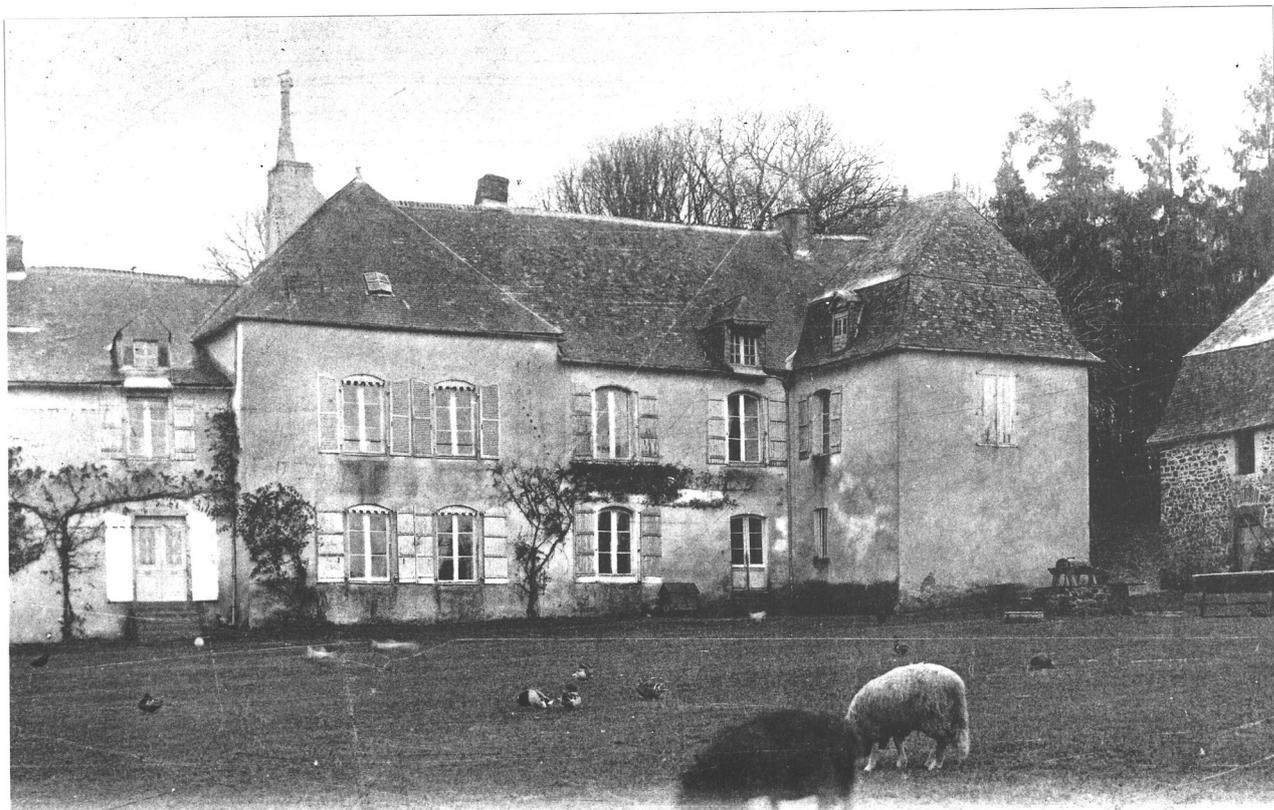
DOC. 1 Repro. Arch. Dep. Ille-et-Vilaine
Vue generale
Cl. inv. Dagorn 69 35 106 V

4649 Bain-de-Bretagne (I.-et-V.) — Le Château de Poméniac, vue prise de la prairie



35 BAIN DE BRETAGNE Pommeniac
CHATEAU

DOC. 2 Repro. Arch. Dep. Ille-et-Vilaine
Facade principale
Cl. Inv. Dagorn 69 35 107 V



Bain-de-Bretagne (I.-et-V.) — Vieux Château de Pommeniac
Selon titres de 1008. ayant appartenu à M. de Jourdan de Fleins, actuellement à sa fille la marquise d'Andigné de Marcé

V) - ANNEKESANNEXE N° 1

Description de Pomméniaac en I603

" La maison, moulins et métairie, terres seigneuries fiefs juridictions gareinnes communs et autres appartenances et dépendances de pomméniaac qui consiste scavoir un grand corps de logeix construit de murs de pierre couvert d'ardoise ayant l'aspect a midy contenant trente pieds de long et vingt et deux delaisse consistant en une cave et chambre basse haulte D (1) cheminée greniers et fanneries, autre corps de logis y joignant séparé de deux aistres contenant trente et deux pieds de long et dix neuf de laizes autre corps de logis presque neuf servant de grange construit de murs de pierre, couvert d'ardoize séparé en deux aistres contenant cinquante et cinq pieds de long et vingt et un de laise, autre corps de logeis servant de mestairie séparé de deux aistres construit de murs de pierre, couvert d'ardoise, contenant quarant pieds de long, dix-sept de laise et autre corps de logeix fait en forme de pavillon contenant dix sept pieds de laise et quatorze de long, la cour entre les dite maisons contenant cent pieds de long et soixante et douze delaisse, le jardin derrière lesdites maisons, autre grand corps de logeix séparé en trois aistres construit de murs de pierre, boys et terrasses couvert d'ardoise, contenant soixante et dix sept pieds de long et douze de laise ... "

Archives départementales d'Ille et Vilaine - 2 E liasse 805 -

Contrat judiciaire de la terre de Pontméniaac . - I6 aoust I603.

(1) D pour avec

35 BAIN DE BRETAGNE Pommeniac
CHATEAU

FIG.3 Facade principale :
vue generale
Cl. Inv. Dagorn 70 35 1395 V



35 BAIN DE BRETAGNE Pommeniac
CHATEAU

FIG.4 Dependances : vue generale
Nord-Ouest
Cl. Inv. Artur 70 35 1396 V



DESCRIPTION

Cf photos 5 et 6

Bâti rectangulaire; une traverse médiane. La partie inférieure consiste en un simple remplissage de planches verticales, à arasement de niveau, assemblées à rainures et languettes, elles portent un décor de filets toriques verticaux à intervalles réguliers. Face postérieure : traverse intermédiaire. La partie supérieure est ajourée et comporte 4 demi-balustres symétriques.

Entre ces demi-balustres, montant jusqu'à mi-hauteur, 5 balustres de moindre section. L'ensemble est réuni par une fine traverse métallique à fer plat, sur la face postérieure.

Dimensions :

- * H. : 210 centimètres.
- * L. : 103 centimètres.
- * P. : 3,5 centimètres.
- * H. demi-balustres : : 102 centimètres.
 - . section minimale : 4,5 centimètres .
 - . section maximale : 6,8 centimètres.
- * H. balustres : 49 centimètres.
 - . section minimale : 2,5 centimètres.
 - . section maximale : 3,7 centimètres

Polychromie : peinture blanche (abîmée)

C - LE MANOIR EN 1627

Un prisage établi en 1627 (1) nous décrit le manoir qui est alors "en indigence de réparations", en mauvais état. La grande salle du logis est dite ici exposée à l'occident. Elle a une lucarne en pierre de Taillebourg (2) et l'huisserie de la fenêtre est en pierre de taille. Au bout de cette grande salle se trouvent une cuisine et une dépense.

De l'autre côté de la cour il y a une étable et une écurie "couvertes en apentis sur la muraille" également en mauvais état. Au bout de celles-ci vers le Sud un ancien portail "à présent formé de murailles et servant d'écurie au dessus duquel se trouve le pigeonnier".

Plus au Sud se trouve le pressoir bâti de neuf et un logis appelé "la chambre neufve" au derrière duquel il y a une tour. Ce logis est desservi par un "poisson"(3) servant d'escalier et au derrière de cette "chambre neufve" il y a une tour "servant de descharge à la dite chambre neufve en laquelle il y a une botte de prince" (4).

La cour du logis est séparée par une muraille de la Basse-Cour où il y a deux métairies.

D - LE MANOIR EN 1634

Afin de "parvenir à l'assiepte du contrat de mariage" de Roch Lezot un "prisage" de ses biens est établi en 1634 et ce texte nous donne une description très détaillée des lieux (5). Il commence par un état des améliorations faites par celui-ci depuis son mariage en 1611 (6) et nous apprenons à cette occasion que le château a en grande partie brûlé entre 1611 et 1634 et que la plus grande partie

(1) A.D. 35, 1 F 2191 Cf annexe 2

(2) Commune de Charente Maritime

(3) Nous n'avons pu retrouver le sens de ce mot

(4) Nous n'avons pu retrouver le sens de ce mot

(5) A.D. 35, 1 F 2191 Prisage de 1634. Cf annexe 4

(6) " " " Cf annexe 3

35 BAIN DE BRETAGNE Pommeniac
CHATEAU

FIG.5 Dependance : face Nord, detail
porte
Cl.Inv.Artur 70 35 1397 V



35 BAIN DE BRETAGNE Pommeniac
CHATEAU

FIG.6 Dependance : face Nord, detail
balustrade
Cl. Inv. Artur 70 35 1398 V



des bâtiments est neuve. Etant donné le mauvais état des bâtiments en 1627, nous pouvons penser que l'incendie eut lieu entre 1627 et 1634 mais les textes ne sont pas assez clairs pour que nous puissions l'affirmer.

L'ensemble des bâtiments est important. Il est construit de massonnail à l'exception du bâtiment dans l'angle Sud Est de la cour qui est "construit jusqu'au premier estaige par le devant de massonnail et le reste de bois et terras" (1). Ils sont couverts d'ardoises. Toutes les pièces sont surmontées d'une chambre et d'un galletail. La plupart sont "planchées de careaux de boys".

Le logis principal est exposé à l'Ouest et semble être un des anciens bâtiments refait : la chambre au-dessus de la salle est vieille. Au Nord de ce logis il y a une cuisine à côté de laquelle se trouve un cabinet avec latrines et à l'Ouest une "garitt" (2). Au Sud de la grande salle un escalier qui est neuf et en bois; au sommet de celui-ci est installé un oratoire vitré. Puis, toujours vers le Sud, une autre salle "neufve" au toit en pavillon, puis un "parabas" sur lequel donne un four et enfin des greniers "à la coste de la chambre" qui se trouve au-dessus du parabas. Ce bâtiment, non compris les greniers dont nous ignorons la longueur, mesure 139 pieds au total.

De l'autre côté de la cour vers l'Ouest il y a un bâtiment long de 55 pieds, divisé en deux, un pressoir et une grange, dont l'étage est desservi par un escalier de pierre extérieur et une "gallerie sur pots de bois". C'est "la chambre neufve" signalée dans le texte de 1627. La tour derrière le bâtiment existe toujours.

Au Nord de ce bâtiment, séparé de lui par une ruelle, il y a un bâtiment en trois parties, deux écuries et une étable, déjà signalé en 1627.

Le prisage nous indique aussi que Roch Lezot fit construire une chapelle dédiée à Notre-Dame de liesse et à Saint-Louis(3); mais il ne la dota pas et ce sont ses descendants qui la dotèrent en 1678 afin que la messe y soit célébrée (4). Le

(1) Il s'agit d'un bâtiment construit entre 1627 et 1634

(2) Nous n'avons pas retrouvé ce mot dans les dictionnaires. Le mot le plus proche est "guérite".

(3) A.D. 35, 1 F 2 I9I cf annexe 5

(4) id. Procès-verbal de 1678, cf annexe 6

recteur de Bain fut chargé de vérifier l'état du bâtiment avant que l'évêque donne l'autorisation et son rapport ainsi que le prisage de 1634 nous permettent de connaître la chapelle : c'est un édifice de forme rectangulaire, lambrissé et blanchi avec quatre fenêtres et un chapiteau(1) sur deux poteaux de bois, couvert d'ardoises. Il y avait à l'intérieur un autel surmonté d'un tableau et un balustre avec trois statues: Notre Dame de Liesse, Saint Louis et Saint Roch patron du bâtisseur de la chapelle.

E - LE MANOIR DEPUIS 1634

Nous ne possédons pas de renseignements sur les éventuelles transformations du manoir depuis 1634. En 1721, la seigneurie de Pomméniac passe par alliance à la famille de Martel (2).

Le château n'est pas signalé parmi les biens nationaux vendus pendant la révolution(3) et il dut rester aux mains de la famille de Martel puisque le 29 juin 1822 dame Emilie Marie de Martel, épouse de Raoul de Caradeuc vend la terre de Pomméniac à Messire Ange Carron (4).

En 1836 elle fut acquise par la famille de Jourdan (5) et passa par alliance aux mains de la famille d'Andigné (6).

4 - DEGRADATIONS, TRANSFORMATIONS

Actuellement l'édifice est complètement en ruines; le corps de bâtiment Sud utilisé comme logis et dépendance d'une exploitation agricole, ainsi que les corps de bâtiments Nord.

(1) un porche.

(2) A.D. 35 2 E 805 Rachat de la terre de Pomméniac par Thérèse Lezot. Cf également les anciens registres paroissiaux publ. par PARIS-JALLOBERT (Abbé P.) p. 40

(3) GUILLOU (A.) et REBILLON (A.), La vente des biens nationaux dans les districts de Rennes et Bain p. 383 - 400.

(4) A.D. 35, 1 F 2191, Contrat de vente.

(5) GUILLOTIN DE CORSON (Chne A.) Statistique ... p. 143

(6) GUILLOTIN DE CORSON (Ch^{ne} A.) La chatellenie de Bain ... p. 69

II) - DESCRIPTION1 - SITUATION

Le château de Pomméniac est implanté sur le versant Nord d'une colline boisée, à 5 kilomètres Sud-Sud-Ouest de l'agglomération de Bain. Une avenue débouchant sur la route N 137 (Rennes-Nantes) et longue de trois cent mètres se prolonge au Nord-Ouest par un chemin qui dessert le moulin de Pomméniac situé au-delà du ruisseau de la Marzelière et le village de la Follais.

Actuellement l'ensemble des bâtiments de Pomméniac, disposés autour d'une cour couverte à l'Ouest se compose du château en ruines qui ferme la cour à l'Est, d'un long corps de bâtiment aspecté au Nord fermant la cour au Sud, et des bâtiments d'une exploitation agricole dispersés au Nord. Des dépendances de construction récente occupent la cour à l'Ouest.

2 - MATERIAUX

* Murs construits en blocage de schiste et grès armoricain et crépis,

* ouvertures à chambranle de bois, de schiste noir ou de tuffeau.

3 - PARTI GENERAL

Cf photos nos 1, 2, 3.

L'édifice était composé de deux corps de bâtiment allongés Nord-Sud, dans le même alignement et de corps de bâtiment en saillie : une tourelle couverte d'un toit à l'impériale évasé au Nord-Ouest, un pavillon de plan carré à l'Est, un pavillon en léger ressaut sur la façade Ouest, à la jonction des deux corps de bâtiment principaux (toit à croupe) et un pavillon de plan rectangulaire couvert d'un toit à comble brisé au Sud-Ouest.

Chaque corps de bâtiment était à rez-de-chaussée, étage et comble. La façade largement ouverte, était organisée en travées de deux ou trois niveaux de fenêtres et portes en arc surbaissé au Sud, rectangulaires au Nord, et de lucarnes de charpente ou de pierre (fronton triangulaire).

4 - 5 - 6 - . / .

III) - NOTE DESYNTHESE

Certaines parties du château de Pomméniac datent du XVI^{ème} siècle puisqu'un bâtiment existait en 1603 (Cf titre I) mais d'importants remaniements eurent lieu dans le premier tiers du siècle, ce qui permet de dater de cette époque l'édifice tel que nous le voyons sur les reproductions de cartes postales (Cf photos nos 1 et 2).

Cet édifice comporte quelques traits généraux qui permettent de la comparer à d'autres constructions de la même époque (le château de la Pommerais en Messac, le château détruit du Hardaz en Messac et le château de la Robinais en Bain de Bretagne (Cf dossier d'Inventaire).

Ces traits généraux sont les suivants :

- irrégularité des masses (adjonction assymétriques de pavillons)
- utilisation du schiste et du grès en blocage pour la construction des murs (couverts de crépi), de pierres de taille de schiste, de grès et de tuffeau pour les chambranles des ouvertures. Un détail de matériau est signalé dans le texte de 1634; il s'agit de pavages de carreaux de bois, seul exemple rencontré jusqu'alors dans le canton,
- répartition des ouvertures par travées de deux ou trois niveaux, les lucarnes étant toujours disposées irrégulièrement.

Ce type de construction est donc lié à la nature du sol (schiste et grès) et, semble-t-il, à une richesse toute relative de la noblesse locale qui n'importe de pierre de taille (du tuffeau en particulier) qu'exceptionnellement pour quelques éléments décoratifs.

Le château contraste d'ailleurs avec la dépendance Sud, construite vraisemblablement après 1634, -ce corps de bâtiment n'est pas encore signalé à cette date-, et dont les ouvertures possèdent toutes un chambranle de pierre de taille, de granit et de tuffeau, deux matériaux d'importation.

Cf photos 4 et 5

ANNEXE n° 2

Description du manoir en I627

" Le logis seigneurial de ladite maison exposé à occident consistant en une grande sale basse par bas avec cheminée salle haute au dessus aussy D (1) cheminée grenier et comble au dessus construite de murailles de massonnail les murs de laquelle sont creux (2), coulevrés, fendus et en indigence de réparation au coin vers occident et midy du bout septentrional couverte d'ardoise laquelle salle a une petite lucarne au devant de pierres de taillebourg. L'huissierie de fenestre aussy de pierres de taille. Ladite sale contenant de longe par devant vers la cour trente et un pieds et vingt et cinq de laize par le bout vers midy ...

Aultre corps de logis de deux aistres estant au bout septentrional de ladite sale appellé déppense et cuisine aussy construite de pierres et massonnail couverte d'ardoise doublées chacune de deux planchers ... en indigence de réparation. au derrière de partie desquelles deux estres il y a un petit bas costé aussy construit de massonnail couvert de pierres dans lequel sont les latrines servante a ladite salle ...

Deux aultres chestifves aistres de maison au costé vers occident de ladite cour aussy construite de massonnail couvertes en apentis sur la muraille faisant partie de la closture de ladite cour et du jardin et verger derrière, icelle doublée chascune d'un plancher rompu et en indigence de réparation en l'une desquelles y a cheminée lesdicts aîtres servant à présent d'estables et escuries contenant ensemble de long par devant vers orient quarante et cinq pieds et demy et dix huit de laize compris l'épaisseur de la dicte muraille.

Aultre corps de logeix au bout vers midy du précédent anciennement servant de portail pour aller et venir audict verger et jardin seigneurial a put (présent) fermé de muraille et servant d'escuries au dessus de laquelle est le coulombier de la dicte maison couvert en pavillon contenant vers orient dix huit pieds de long et par l'aultre forme quinze pieds ...

Aultre corps de logix d'un estre au proche du précédent et y joignant une petite porte et allée entre les deux servant pour aller et venir audict verger et jardin seigneurial dans lequel logeix est le pressouer de ladite maison aussy construit presque de neuf de muraille de pierre couvert d'ardoises ...

IV) - DOCUMENTATION1 - SOURCESA - MANUSCRITESa) Archives départementales d'Ille et Vilaine

- Série E

* 2 E supp 763 : Aveu de la terre de Pomméniac par le s.^r de la Ville-Geffroy Lezot.- 27 octobre 1648.

* 2 E supp 805 : .Contrat judiciaire de la terre de Pontméniac. - 16 aoust 1603.

. Pouvoir pour un banc dans la chapelle de la Magdeleine de l'église de Bain.- 1604.

. Rachat de la terre de Pomméniac à la suite du décès le 27 may 1721 de messire Eusèbe Suzon Lezot. Formalités par son unique héritière Modeste-Thérèse Lezot épouse de Messire Charles Martel chevalier seigneur compte de Ténuel.

* 2 ~~E~~ 2. Sous-liasse Neufville. Aveu pour le bailliage de Sévriagnac en Messac rendu à Jullien de Neufville.- 1559.

- Série F

* 1 F 2191 liasse très importante du fonds Ansineau ne contenant que des papiers concernant la terre de Pomméniac:

. Contrat judiciaire de la terre de Pontméniac- 16 aoust 1603 (même papier que dans la liasse 2E 805)

. Grand et prix des maisons nobles mestairies terres et seigneuries Moulins fiefs et juridiction de pomménial.- 22 juillet 1627.

. Mesurage et prisage de la Villegeffroy, Vaurozé, Pomméniac et la Grouille.- 1634.

. Procès-verbal de la chapelle de Pomméniac fait par Pierre Poussin, doyen et recteur de Bain, le onze août 1678.

. Copie du contrat d'acquêt de la terre de Pomméniac, située Commune de Bain, arrondissement de Redon, par M.^r Ange Carron, de dame Emilie-Marie de Martel, épouse de Raoul de Caradeuc. 1822.

b) Bibliothèque Municipale de Rennes

Ms I92 Anciennes réformations de la noblesse de Bretagne du XV^e et du XVI^e siècles, faites par évêché et par ordre alphabétique des paroisses dans chaque évêché.

B - IMPRIMÉES

(Abbé P.) - Rennes, Plihon et Hervé , 1891.

Dom MORICE, Mémoires pour servir de preuves à l'histoire ecclésiastique et civile de Bretagne. - Paris, Osmont impr. 1742. 3 tomes.

2 - TRAVAUX HISTORIQUES

BANEAT (P.) Le Département d'Ille et Vilaine - Rennes, Larcher, 1927.
4 tomes.

GUILLOTIN DE CORSON (Ch^{ne} A.) Statistique historique et monumentale de l'arrondissement de Redon.- Rennes, Catel, 1886. 527 p.

GUILLOTIN DE CORSON (Ch^{ne} A.) La Chatellenie de Bain et le marquisat de la Marzelière. - Vannes, Lafolye, 1893.

GUILLOU (A.) et REBILLON (A.) La vente des biens nationaux dans les districts de Rennes et Bain. - Rennes, Oberthur, 1911 LXXIX - 773 p.

Plus aultre corps de logis d'un aistre au bout vers midy du précédent appelé la chambre neufve aussy basty de muraille et massonnail couvert d'ardoises consistant en un abas servant de logement d'un tour de pille de bois chambre haulte au dessus avec cheminée comble et grenier au dessus contenant de long vers orient vingt six pieds et neuf poulées au devant de partye duquel y a ung petit poisron servant d'escalier ... au derrière duquel logeix y a une petite tourt aussy construite de muraille et massonnail couverte de pierres consistant en un scellier par bas chambre au dessus sans cheminée servant d'antichambre et descharge a ladicte chambre neufve, en laquelle y a une botte de prince et comble au dessus contenant par une forme dix pieds et demy et par l'aultre huit pieds et demy.

Le plan desdits logeix la court entre iceux, en laquelle y a un puits de part tant au bout vers midy de ladicte salle ou sont de vieilles mazières de murailles que derrière icelle et au devant de la dite chambre neufve le tout contenant par tour compris le plan de la muraille qui est entre ladicte court et la basse-cour des meptairies trente et quatre cordes...

La Meptairie du bas de la Basse-Cour de ladicte maison

Un corps de logeix de deux aistres basty de neuf au bas de ladicte basse-cour l'une appelée bouge avec cheminée par bas; et l'aultre estable ... contenant de long par devant vers orient trente et quatre pieds et demy ...

Aultre aistre de maison servant de grange à ladicte meptairie aussy bastie de neuf ... contenant de long vers midy trente quatre pieds et demy ...

Aultre corps de logis d'un aistre estant au bout vers orient de ladicte grange a pnt servant d'estable lequel logeix est vieil et caduc ...

La mestairye du haut de laditte basse-cour

Un corps de logeix de deux aistres dont l'un sert de grange aussy construite de muraille de pierre couverte d'ardoize non doublées fort caducq et ruineuse contenant ensemble de long par devant vers midy cinquante et sept pieds ...

Archives Départementales d'Ille et Vilaihe, 1 F 2I9I, sous-liasse Lezot.

Grand et prix des maisons nobles mestairies terres et seigneuries Moulins fiefs et juridiction de pomménial.- 22 juillet 1627.

ANNEXE n°3

Etat des améliorations faites à Pomméniac entre 1611 et 1634

"Le vingt cinquiesme jour dud(it) mois nous sommes transportez audict lieu de pomméniac où il (1) a faict construire grand nombre de bastimants et presque tous ceux qui y sont à presant forsung grand corps de logis, le pignon dux costé du nord et la tour partie de la muraille duquel ont esté rebastis tout de neuf mesme la charpente et couverture d'ardoize a proportion et les poultries et planchers estant en la chambre haulte dud(it) logis fors aussi et excepté ung petit corps de logis joignant le précédent les murailles duquel ont esté réparées et resapées et oeuvrées excepté ung petit corps de logis sittué de l'aultre costé dela cour et au coin d'icelle vers midy auquel il a seulement fait faire un pavillon en forme de tour au derriere de la galerie et degré servant pour entrer et sortir des logix depuis laquelle contestation ledit logix ayant esté en partie bruslé et françois les (2) lauroit faict réparer tant de murailles charpante que couverture et remettre en l'estat qu'il se voit a presant et faict construire tout de neuf tous les autres bastimants qui sont tant de la première que de la seconde cour - le tout depuis la dite communauté dissolue ...

Mesurage et prisage de la Ville-geffroy, Vaurozé, Pomméniac et la Grouille.-
1634 pp. 18 et 19

Archives départementales d'Ille et Vilaine, 1 F 2191

(1) Roch Lezot

(2) fils de Roch Lezot.

ANNEXE n° 4

Description de Pomméniac en 1634

La maison noble de Pomméniac s'itue en la paroisse de Baing evesché de Rennes consistante en ung corps de logix ouvert a l'occidant construit de massonnail couvert d'ardoize dans lequel est une salle basse avecq une cheminée de pierre sur laquelle salle y a une chambre haute - vieille - aussy avecq cheminée et au dessus un grenier contenant de long vers la Cour comprins l'escallier au bout vers midy basti de neuff mentionné cy après quarante quatre pieds et demy de laize vingt six pieds le tout par dehors prisé en l'estat qu'il est trante six livres de rante.

ensuilte duquel logix vers midy et l'escallier entre deux est un autre corps de logix basti de neuff en pavillon, de pareille construction que le précédent consistant en une salle basse avecq cheminée du costé vers orient une cuisine basse chambre sur lesquelles salle et cuisine y a deux chambres haultes avecq cheminée et ung grenier au dessus, le tout planché de careaux de boys et pour l'entrée duquel grenier est ung cabinet.

Pour le service desquelles chambres greniers galletals et cabinet tant du précédant logix que dudit pavillon est ledict escallier de boys ahault duquel est un petit oratoire vittré et voiré (1) paint et fermé d'une clouaison de boys le pavillon contenant par une forme trante sept pieds et demy et par aultre vingt sept pieds prisé quarante livres de rante.

Au bout dudit pavillon vers midy y a ung autre corps de logix construit jusque au premier estaige par le devant de massonnail et le reste de bois et teras et le pignon méridional de massonnail couvert d'ardoize consistant en un parabas avecq cheminée sur lequel y a une chambre haulte aussy avecq cheminée a la coste de laquelle sont les greniers se servant hors le logement au dessus de laquelle chambre y a ung galatail le tout planché de carreaux de bois contenant de long vingt quatre pieds troys poulles et de large saize pieds adingé sept livres de rante.

Au derrière dudit logis est une tour dans laquelle y a ung four quy a son ouverture dans le parabas dudit dernier logis contenant ladite tour construite de massonnail couverte d'ardoise de circonférence vingt quatre pieds et demy outre la muraille dudit logix prisé soixante sous de rante.

(1) voiré, autre forme de verré.

A l'autre bout desquels logemans vers septantrion y a autre corps de logis servant a présant pour la demeure de classe pareillement construit de massonnail et couvert d'ardoise consistant en un parabas avecq cheminée appelée la cuisine chambre sur le parabas aussy avecq cheminée laquelle chambre divisée en deux par ung carlin (?) de bois et terrasse et grenier au dessus contenant de long trante et quatre pieds et demy de laisse prisé huit livres de rante.

Au coing de derrière duquel logix y a ung pavillon de pareille construction fait de neuf dans lequel y a ung petit parabas et les latrines et au dessus deux petits cabinets l'ung sur l'autre avecq des colonnes contenant onze pieds deux pouliers vers orient prisé avec la garitte (?) bastie de neuf en pavillon au coing du hault vers occident dudit dernier corps de logix près la couverture cent sous de rante.

De l'autre costé de la cour vers occident y a ung autre corps de logix ouvert a l'orient consistant en deux aistres construit de massonnail couvert d'ardoise le premier vers midy est ung parabas dans lequel est ung tour de pressoir fait de boys et audessus une chambre avecq cheminée de pierre et ung granier au dessus pour le service de laquelle chambre et grenier y a ung escalier de pierre et une gallerie le tout en saillie sur la cour laquelle gallerie appressant sur troys pots de boys et une murette l'autre estre vers septentrion de la longueur du pressouer le tout contenant de longueur soixante et ung pieds de laisse vingt et deux pieds neuf pouletz.

Au derrière duquel logix est une tour de pareille construction et couverture quy consiste en ung cellier cabinet au dessus et les latrines en saillie hors la muraille au dessus duquel cabinet y a un petit gallatal laditte tour contenant par une forme dix piedz et deux et de l'autre huit piedz et demy le tout par lededans desquels logix tour pressouer et sés ustancilles prisé le tout réduit a rante trante six livres.

Ensuite duquel dernier logix vers septantrion une ruelle entre deux y a autre logis de pareille construction de massonnail et couverture d'ardoise consistant en une escurye, et au dessus une fanerie contenant de long dix sept pieds par le devant et de laisse quinze pieds, prisé soixante souls rante.

Au bout duquel logix y a un autre de pareille construction et couverture quy consiste en deux aistres de maison quy sont deux parabas sans doublage fors de quelques soliveaux en lun desquels parabas y a une cheminée ledit logis servant pareillement descurye estable et fanerye contenant de longe quarante six pieds et demy et de laisse dix sept pieds et demy trois poules prisé dix huit livres dicte rante.

Le fonds de tout le logix couverts iceux portails et estres en ladite cour couvert d'ardoisse porte par le dedans de la cour sur potz de boys et murailles contenant vingt huict cordes de terre prisé comprins les murailles quy servent de clôtures alaquelle cour et le priz estant en icelle sept livres de rante.

Mesurage et prisage de la Ville Geffroy, Vaurozé, Pomméniac et la Grouille
I634, p. 56 et suivantes

Archives départementales d'Ille et Vilaine, 1 F 2 I9I, sous-liasse Lezot.

ANNEXE n° 5

Description de la chapelle en 1634

" Une chapelle construite de neuff de massonail couverte d'ardoise non vitrée dans laquelle est ung ballustre au bas de laquelle par le dehors il y a un chapitreau porté sur deux pots de boys aussy couvert d'ardoise la chapelle contenant de long quarante pieds, de laisse vingt six et le tout par le dehors ".

Mesurage et prisage de 1634 p. 61

Archives départementales d'Ille et Vilaine 1 F 2191, sous-liasse Lezot.